



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2025

Présents : J. BLONDEAU, S. CREVOISIER, A. DEJEUX, A. FORAY, E. MICHAUD, T. PIERRE, P. TACHE, S. VUGRIC.

Excusés : S. HORY, J. MAILLARD, V. MOMET.

Secrétaire de séance : E. MICHAUD.

QUORUM : 6. Le quorum est atteint.

1 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2025.

Après lecture du procès-verbal, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce procès-verbal.

2 - Bail de la chasse.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, le nouveau bail de chasse allant jusqu'au 31 août 2031.

3 - Affouage 2025-2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir le prix du feu à 40 euros.

Les inscriptions en mairie auront lieu du 07 au 23 octobre 2025.

4 - Cérémonie du 11 novembre.

Une invitation sera adressée ultérieurement, dès connaissance de l'heure de la cérémonie. Le Conseil Municipal décide de participer à un repas après la cérémonie du 11 novembre. Madame Elisabeth MICHAUD se charge de réserver un restaurant et de proposer des menus.

5 – Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services 2024 de la CCVA à propos de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Conseil municipal prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services en eau potable, sur l'assainissement collectif et non collectif 2024 de la Communauté de Communes du Val d'Amour.

6 – Présentation du Rapport annuel 2024 du SYDOM.

Le Conseil municipal prend connaissance du Rapport d'activités 2024 du SYDOM de Lons-le-Saunier.

7– Informations et questions diverses.

Aucune question.

La séance est levée à 19 heures.

Le Maire,
Alain DEJEUX.

La Secrétaire de séance,
Elisabeth MICHAUD.

